

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié privé marque le pas : 0,0 % après +0,6 % au trimestre précédent

Entre fin septembre et fin décembre 2022, l'emploi salarié du secteur privé est stable : 0,0 % (soit 3 000 créations nettes d'emplois) après une hausse de 0,6 % au trimestre précédent (soit +119 100 emplois). Cette stabilité fait suite à sept trimestres consécutifs de nette hausse. L'emploi salarié privé excède son niveau d'un an auparavant de 1,5 % (soit +304 900 emplois) et celui d'avant la crise sanitaire (fin 2019) de 4,5 % (soit +888 000 emplois).

L'emploi intérimaire augmente de nouveau

Au quatrième trimestre 2022, l'emploi intérimaire augmente de nouveau : +0,8 % (soit +6 500 emplois) après +1,9 % au trimestre précédent (soit +14 900 emplois). Il est supérieur de 4,5 % à son niveau d'avant-crise mais inférieur de 1,6 % à son niveau de fin 2021.

Pour mémoire, dans cette publication les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (agriculture, industrie, construction, tertiaire).

Hors intérim, l'emploi salarié privé est stable ou quasi stable dans chacun des grands secteurs : industrie, construction et tertiaire (marchand ou non)

L'emploi industriel (hors intérim) ralentit au quatrième trimestre 2022 : +0,1 % (+3 100 emplois) après +0,5 % au trimestre précédent. Après avoir rattrapé son niveau d'avant-crise au deuxième trimestre 2022, il le dépasse désormais de 0,6 % (soit 19 200 emplois nets créés depuis fin 2019).

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié privé marque nettement le pas au quatrième trimestre 2022 : -0,1 % après +0,7 % (soit -11 400 après +84 600 emplois). Dans ce secteur, l'emploi avait fortement augmenté depuis le premier trimestre 2021. Il continue de dépasser son niveau de l'année précédente (+2,1 % soit +255 200 emplois) et celui d'avant-crise (+5,3 % par rapport à fin 2019 soit +615 200 emplois).

Dans la construction, l'emploi salarié privé (hors intérim) est stable au quatrième trimestre 2022. Il dépasse de 0,5 % son niveau de fin 2021 (+8 600 emplois) et de 6,6 % son niveau de fin 2019 (+97 400 emplois).

L'emploi salarié privé (hors intérim) du tertiaire non marchand est stable au quatrième trimestre 2022 : 0,0 % (soit -500 emplois), après une quasi-stabilité au troisième trimestre (+0,1 % soit +3 200 emplois). Il dépasse son niveau de fin 2021 (+0,8 % soit +21 300 emplois) et de fin 2019 (+4,2 % soit +109 200 emplois).

Enfin, l'emploi salarié agricole rebondit au quatrième trimestre 2022 (+1,7 % après -1,0 %) et se situe presque à son niveau de fin 2021 (+0,2 %).

Évolution de l'emploi salarié privé : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019	Niveau
	2022	2022	2022	2022	2022
	T3	T4	T4	T4	T4
Agriculture	-3,2	5,3	0,7	12,1	312,2
Industrie	16,4	3,1	32,3	19,2	3 150,4
Construction	3,2	0,0	8,6	97,4	1 577,4
Tertiaire marchand	99,5	-4,9	242,1	650,1	13 067,5
intérim (*)	14,9	6,5	-13,1	34,9	816,1
hors intérim	84,6	-11,4	255,2	615,2	12 251,4
Tertiaire non marchand	3,2	-0,5	21,3	109,2	2 730,2
Ensemble privé	119,1	3,0	304,9	888,0	20 837,6

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au quatrième trimestre 2022, les créations nettes d'emploi salarié privé dans l'industrie sont de 3 100 par rapport au trimestre précédent.
Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Évolution de l'emploi salarié privé : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019
	2022	2022	2022	2022
	T3	T4	T4	T4
Agriculture	-1,0	1,7	0,2	4,0
Industrie	0,5	0,1	1,0	0,6
Construction	0,2	0,0	0,5	6,6
Tertiaire marchand	0,8	0,0	1,9	5,2
intérim (*)	1,9	0,8	-1,6	4,5
hors intérim	0,7	-0,1	2,1	5,3
Tertiaire non marchand	0,1	0,0	0,8	4,2
Ensemble privé	0,6	0,0	1,5	4,5

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Pour en savoir plus

L'estimation flash de l'emploi salarié, disponible moins de 45 jours après la fin du trimestre, couvre uniquement le champ privé. Dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand hors intérim, les estimations flash sont principalement réalisées en mobilisant de manière anticipée les données issues de la déclaration sociale nominative (DSN). L'estimation flash de l'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des DSN des entreprises de travail temporaire ; la Dares met à disposition des [séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle](#) .

Les Estimations trimestrielles d'emploi (ETE) sont habituellement recalées une fois par an sur les niveaux détaillés obtenus dans les Estimations annuelles d'emploi (EAE, voir note méthodologique dans l'onglet Documentation). Or fin janvier 2023, le niveau des EAE en 2020 a été sensiblement révisé, en hausse (voir [Insee Focus n° 288 « En 2021, l'emploi augmente de façon inédite »](#)). Les données relatives à l'emploi salarié n'étant pas révisées lors des estimations flash, le recalage des ETE sur les niveaux des EAE récemment publiés se fera lors de la prochaine publication des ETE du quatrième trimestre 2022, soit le 9 mars 2023.

Prochaines publications : estimation détaillée du quatrième trimestre 2022 le 9 mars 2023 à 7h30 et estimation flash du premier trimestre 2023 le 5 mai 2023 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr